

NOUVEAU!

VÉGÉSAC

Sac à déchets 100 % biodégradable

**A base d'amidon de céréales cultivées en France
Indispensable pour la collecte des déchets d'origine naturelle**



Ecologique !

VÉGÉSAC est
complètement biodégradable*
et bénéficie du label "OK COMPOST"
certifié par AIB Vinçotte. **



Pour quelles utilisations ?

- Pour toutes les utilisations !
- Aussi résistant qu'un sac plastique, il est le SEUL à pouvoir être utilisé dans une filière "COMPOST", c'est à dire ne collectant que des déchets d'origine végétale.
- Recommandé pour tous les professionnels qui souhaitent valoriser leur démarche écologique.

Quels formats ?

VÉGÉSAC est disponible en :

épaisseur



4 kg

30 L par carton de 500 sacs
(soit 20 rouleaux de 25 sacs)

19µm



7 kg

100 L par carton de 200 sacs
(soit 10 rouleaux de 20 sacs)

35µm



14 kg

130 L par cartons de 200 sacs
(soit 10 rouleaux de 20 sacs)

40µm

D'autres contenances sont disponibles sous conditions.

Stockage

Nous recommandons de stocker les sacs avant utilisation dans un endroit frais et à l'abri de l'humidité.

*Biodégradation : processus naturel qui permet en présence de micro-organismes de transformer les sacs VÉGÉSAC en humus, eau et CO₂ en seulement 20 jours si les conditions sont favorables.

**AIB Vinçotte est un organisme de contrôle agréé



Société Industrielle de Diffusion

www.sid.be

S.I.D. BENELUX so-nv - Avenue E.Solvay 90 b3 - 1480 SAINTES (Ibize)
E.Solvaylaan 90 b3 - 1480 SI RENELDE (Tubize)

Tél : 02/469.09.90 - Fax : 02/469.06.88

www.sid.tm.fr

S.I.D. FRANCE
2, rue Antoine Etex - 94046 CRÉTEIL CEDEX

Tél : 01 45 17 43 00 - Fax : 01 43 99 98 65

